

**Communiqué de presse concernant le résultat de la votation du 18 mai 2014
au sujet de l'«Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base»**

Le résultat de la votation de ce jour n'a été que possible parce que le Conseiller fédéral Berset et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont induit en erreur le peuple. Le nouvel article constitutionnel donne à la Confédération de nouvelles possibilités pour une prise en main centraliste. Si la population avait été informée correctement concernant les changements fondamentaux prévus sous l'étiquette de «soins médicaux de base» – qui meneront finalement au démantèlement des soins de base offerts par les médecins de famille – elle aurait largement rejeté cet article constitutionnel. Personne ne veut que le médecin soit remplacé par des personnes non-médicales ou même sans formation dans une profession de la santé.

Personne ne veut que lui-même ou un membre de sa famille soit traité par un «Gatekeeper» selon des analyses coûts-bénéfices utilitaristes, qui décidera finalement de la vie du patient. C'est une attaque contre la dignité de l'être humain. Cela ne peut être accepté dans notre pays. Cet objet soumis au vote aujourd'hui était une tromperie face au peuple. Nous exigeons du conseiller fédéral Berset qu'il publie ses plans et qu'il initie un débat public honnête et sincère. S'il ne le fait pas, il n'est plus acceptable en tant que conseiller fédéral et doit quitter son poste.

Nous continuerons à nous engager à fond pour que l'excellent système de santé suisse avec sa structure fédéraliste et libérale et garantissant la prise en charge médicale soigneuse de toute personne soit maintenu dans notre pays. Les projets de lois visant la transformation fondamentale doivent absolument être empêchés. Le prétendu «centre national pour la qualité», proposé par le conseiller fédéral Berset et dévisé à 32 millions de francs, ne sera autre chose qu'un organe de contrôle centraliste. Il s'agit d'un de ces projets de lois inhumains qui ne sauveront certainement pas de vies. C'est à l'encontre de toute éthique et inadmissible. Nous lutterons en commun avec de nombreux autres citoyennes et citoyens vigilants contre ces projets indicibles en recourant à tous les moyens démocratiques.

Il faut absolument qu'à l'avenir le diagnostic, la thérapie et le suivi médical soigneux et consciencieux de tout patient soit garanti par le médecin de famille ou le spécialiste. Cela épargnera beaucoup de souffrances tout en causant un minimum de frais.

Dr Susanne Lippmann-Rieder
membre du comité «Non à l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base»

Pr David Holzmann
membre du comité «Non à l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base»

079 631 27 33